

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE (AAPC)

MARCHE A PROCEDURE ADAPTEE

Journal d'annonces légales (JAL) : **Les Affiches de Grenoble** : collectivites@affiches.fr

1. **Acheteur** : **Commune de MARCILLOLES**
Mairie – 169 Avenue de la Gare 38260 MARCILLOLES
04.74.54.01.54 / secretariat@marcilloles.fr

L'acheteur intervient en tant que Pouvoir Adjudicateur.
2. **Procédure de passation**
Procédure adaptée (Articles R2123-1^{er} + 4 +5 et R2131-12 du Code de la Commande Publique).
3. **Objet du marché** : RENOVIATION THERMIQUE DE LA MAIRIE
4. **Calendrier d'exécution**
Démarrage prévisionnel : Septembre 2025, durée prévisionnelle : 4 mois
5. **Allotissement** : L'opération est décomposée en 8 lots désignés ci-dessous :
 1. Démolition - Gros-œuvre
 2. Charpente - Couverture
 3. Menuiseries aluminium
 4. Cloisons – Doublage – Faux-plafonds – Peinture
 5. Menuiseries intérieures
 6. Carrelage – Sols souples
 7. Electricité courants forts – courants faibles
 8. Chauffage – Ventilation
6. **Fractionnement** : Le marché comprend une tranche ferme.
7. **Variantes** : Les variantes sont interdites.
8. **Obtention du dossier de consultation des entreprises**
Le dossier de consultation des entreprises est délivré gratuitement par voie électronique en téléchargement sur le profil acheteur du maître d'ouvrage à l'adresse <https://www.marches-securises.fr>
9. **Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat**
Voir Règlement de la consultation.
10. **Date limite de réception des offres** : **Lundi 7 Juillet 2025 à 12 heures 00**
11. **Modalités de dépôt des offres**
Les offres dématérialisées sont déposées sur le profil acheteur à l'adresse <https://www.marches-securises.fr/>. Les modalités de dépôt sont précisées dans le règlement de consultation.
12. **Délai de validité des offres** : 120 jours (cent vingt jours)
13. **Critères de jugement des offres**
Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous :
 1. Prix – coef : 60%
 2. Valeur technique de l'offre - coef : 40%
Les modalités de notation de chacun des critères sont fixées au règlement de consultation
14. **Modalités d'obtention des renseignements d'ordre administratif et/ou techniques**
Pour obtenir tous renseignements complémentaires les opérateurs peuvent déposer une demande sur le profil acheteur de la collectivité. Une réponse leur sera transmise sous forme dématérialisée dans les conditions précisées dans le règlement de la consultation.
15. **Date d'envoi de l'avis à la publication** : le 17/06/2025